



Bulletin d'information de l'Observatoire des  
Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère

## Région Bourgogne Franche Comté : Résultats depuis 1<sup>er</sup> janvier 2026

OMAA BFC, DRAAF BFC, GDSA BFC et ADA BFC  
17/06/2026

### FAITS MARQUANTS

**23 déclarations** entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 06 juin 2026

**Constat de viroses ou de loque européenne au printemps 2026**

**Présence de l'acariose des trachées en BFC**

Informations GDSA

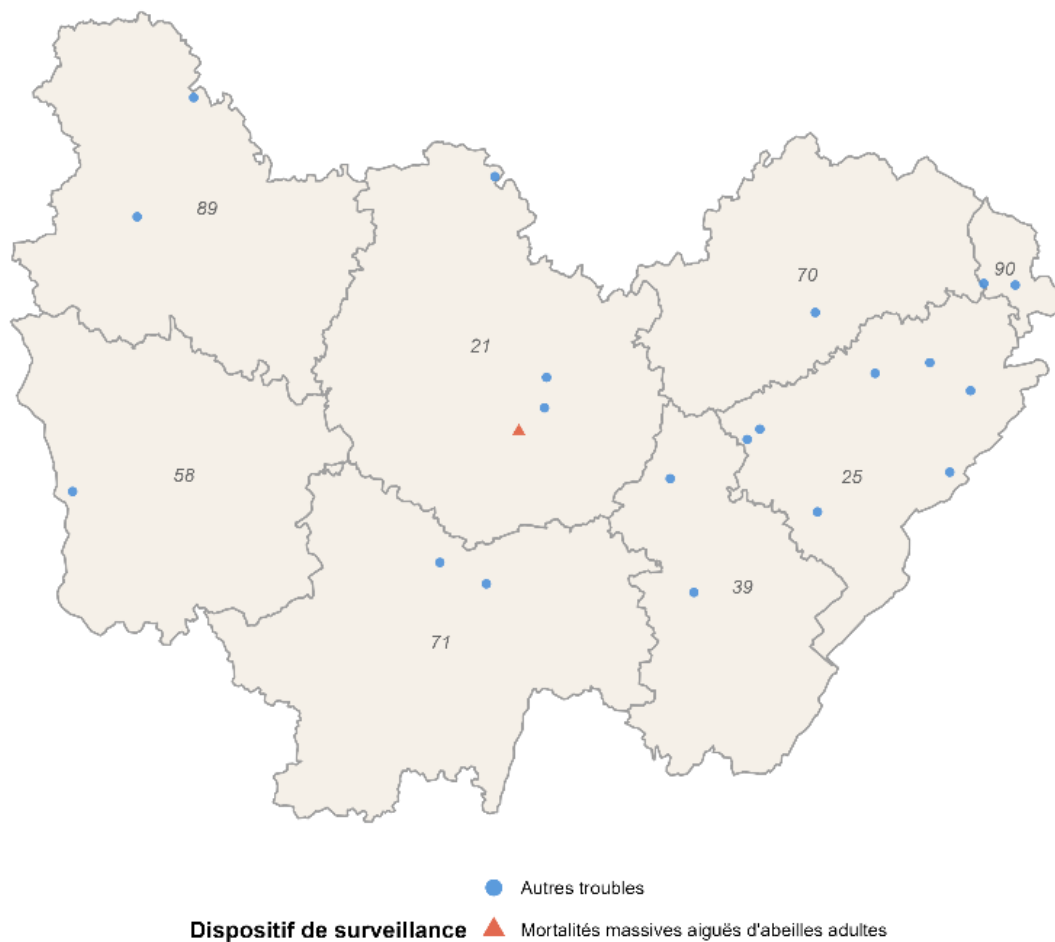
## 1. Bilan du fonctionnement de l'OMAA BFC en 2026

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, **23 déclarations** ont été enregistrées au guichet unique d'OMAA BFC.

**1** déclaration concernait une mortalité massive aiguë d'abeilles dans les départements de Côte d'Or investiguée par la DDSCPP.

**22** déclarations ont été orientées vers la 3<sup>ème</sup> voie Autres Troubles.

**Localisation et orientation des troubles constatés en 2026**  
Bourgogne-Franche-Comté — par dispositif de surveillance



Sources : déclarations SIGAL 2026 · Fond cartographique : GADM

Figure 1 : Localisation des troubles constatés à l'OMAA en 2026 en Bourgogne-Franche-Comté selon la date de constat

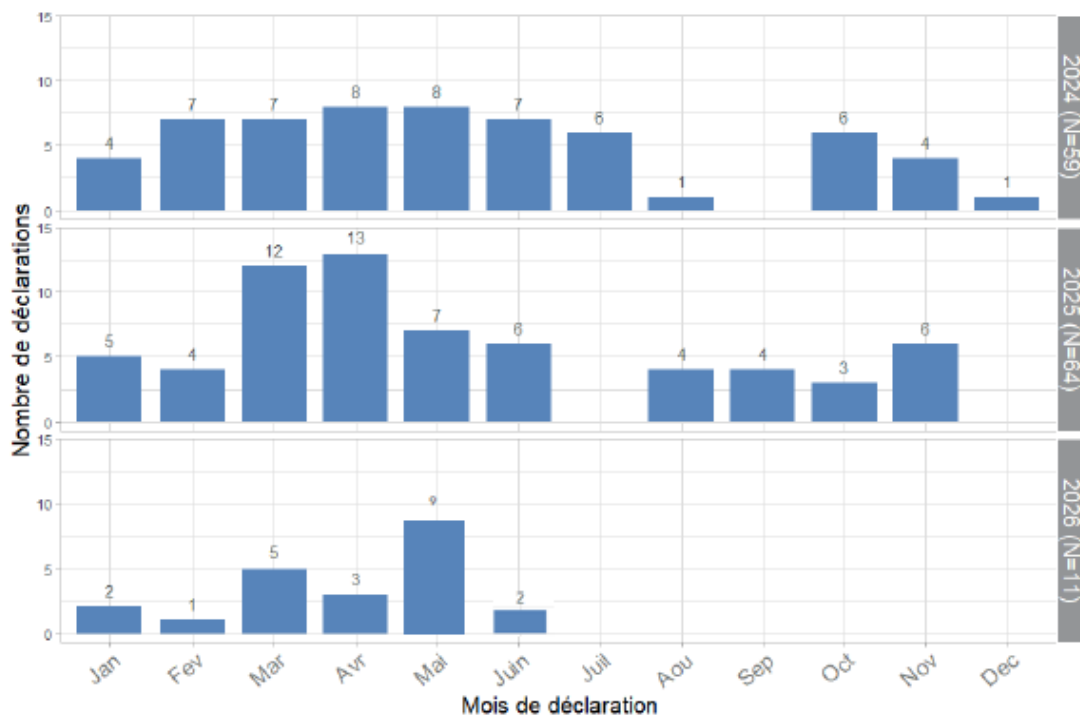


Figure 2 : Nombre mensuel de déclarations à l'OMAA entre 2024 et 2026 en Bourgogne-Franche-Comté

Évolution mensuelle des constats identifiés par le répartiteur  
Bourgogne-Franche-Comté — 2026

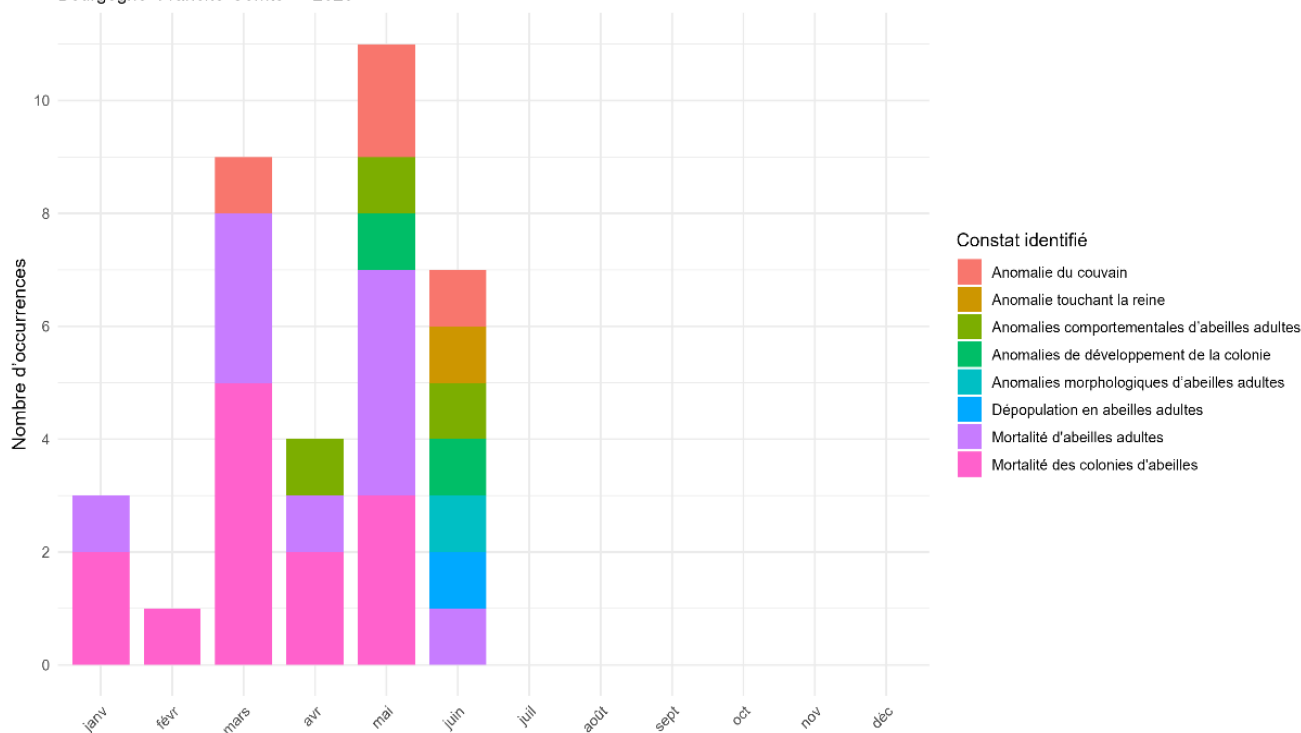


Figure 3 : Constats identifiés par le répartiteur d'après les dires du déclarant, entre janvier et 2 juin 2026 en Bourgogne-Franche-Comté et orientés Autres troubles

Sur les **22 déclarations** orientées Autres Troubles, **9 investigations** ont été menées dans les ruchers.

Les principaux troubles observés par les apiculteurs sont les **mortalités de colonies et des mortalités d'abeilles adultes entre janvier et mars 2026**. La plupart de ces déclarations concernent des troubles liés à la **varroose**. Deux investigations ont été réalisées sur les 8 déclarations enregistrées entre janvier et mars 2026.

**Dès avril 2026, des anomalies comportementales d'abeilles adultes** ainsi que **des anomalies de développement de la colonie ou anomalie du couvain** sont observés par les apiculteurs déclarants.

Sur les 12 déclarations enregistrées entre avril et mai 2026, 7 investigations dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> voie (Autres Troubles) et 1 investigation dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> voie (MMAA) ont été réalisées soit 2/3 des déclarations.

Au cours des 7 visites d'investigation Autres Troubles, des prélèvements ont été réalisés principalement pour des **recherches virologiques ou des recherches de loques européennes** (5 analyses au LDA 39) ainsi que des **recherches multi résidus** (1 analyse au GIRPA en cours).

Les **analyses virologiques** réalisées sont revenues positives au-delà du seuil clinique pour le virus de la maladie noire (**CBPV**) ainsi que pour le virus du couvain sacciforme (**SBV**) dans les ruchers visités.

Les analyses réalisées sur les couvains mosaïques ont confirmé la présence de **loque européenne**.

La plupart des prélèvements envoyés au LDA 39 pour des recherches virologiques CBPV sont associés à une recherche systématique d'*Acarapis* sp. par microscopie.

Au mois de mai, la présence d'*Acarapis* sp. a été détectée. Le prélèvement a alors été transmis au laboratoire de Sophia Antipolis, Laboratoire National de Référence sur la Santé des abeilles pour une recherche par PCR d'*Acarapis woodi*, acarien responsable de l'acariose des trachées. Cette analyse a confirmé la **présence d'*Acarapis woodi*** dans le prélèvement provenant de ce rucher du Jura (39).

**Dès que vous constatez un affaiblissement, une dépopulation,  
une maladie du couvain ou de la mortalité,  
contacter rapidement le guichet unique de l'OMAA BFC au **03.62.02.28.20****

**Vos déclarations sont importantes pour mieux comprendre  
les problèmes de santé rencontrés et éventuellement déclencher des alertes**

## L'acariose des trachées

Il s'agit d'une maladie de l'abeille mellifère *Apis mellifera* liée à un parasite interne, *Acarapis woodi*.

L'acariose des trachées a été observée la première fois sur l'île de Wight au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle est présente dans le monde entier.

Cet acarien microscopique infeste le **système respiratoire de l'abeille adulte de toutes les castes (reine, ouvrières, faux-bourçons)**. Il vit et se reproduit principalement dans la première paire de trachées thoraciques, provoquant des troubles physiologiques résultant de l'obstruction des conduits aériens, des lésions des parois trachéales et de la spoliation de l'hémolymphe. Le parasite peut être fatal pour les abeilles adultes infectées (mort par asphyxie).

L'acarien se transmet d'une abeille à l'autre par contact thoracique. Le parasite se fixe dans l'appareil respiratoire entre le 1<sup>er</sup> et le 16<sup>ème</sup> jour de vie de l'abeille car les poils situés à l'entrée de la trachée durcissent quand l'abeille vieillit, empêchant le passage du parasite.

Si l'infestation est faible dans la ruche, la maladie peut passer inaperçue. La sévérité des signes cliniques va de pair avec le niveau de l'infestation.

Ce parasite, vivant dans l'abeille, est capable de poursuivre son cycle de reproduction durant toute l'année et donc durant l'hiver. La population de la ruche n'étant pas renouvelée durant l'hivernage et le parasite continuant à se multiplier et à se propager, **le niveau d'infestation des abeilles sera maximal durant l'hiver et tôt au printemps**. Au printemps et à l'été, le couvain se multipliant de façon importante et se développant à un rythme beaucoup plus rapide que ne peut se propager le parasite, le niveau d'infestation des abeilles dans la ruche diminuera rapidement. Bien souvent on observe peu de signes cliniques en été.

La chaleur et l'humidité favorisent la multiplication de l'acarien. Des abeilles très serrées dans la ruche, des périodes prolongées de mauvais temps (confinement) favorisent la transmission du parasite entre les abeilles adultes. La dérive des mâles et des butineuses ainsi que le pillage permettent au parasite de contaminer d'autres colonies voire d'autres ruchers.

Cette maladie, actuellement très rarement diagnostiquée en France, a été mise en évidence au printemps 2022 dans un rucher situé en Isère, dans le cadre de l'Observatoire des mortalités et affaiblissement des abeilles mellifères (OMAA), puis en 2024 en Occitanie.

### **Symptômes :**

Affaiblissement de la colonie avec dépopulation

Présence d'abeilles mortes

Comportement anormal avec abeilles traînantes, accrochées aux brins d'herbe, incapables de voler

Position anormale des ailes en croix ou en K

### Diagnostic :

Analyses par microscopie au LDA 39 : Identification au microscope d'*Acarapis woodi* dans les trachées des abeilles

Analyse par PCR au LNR Anses de Sophia Antipolis

### Prévention :

Limiter au strict nécessaire les achats d'essaims, de reines, de nucléi.

Se méfier des essaims dont le statut sanitaire est inconnu.

Réduire les possibilités de pillage, dérive et essaimage.

### Traitement :

Il n'existe aucun traitement efficace à 100 % pour l'acariose des trachées. Actuellement, il n'existe pas de traitement avec AMM en France. Certains traitements utilisés contre Varroa (tels que l'acide oxalique, le thymol) s'avèrent être pas ou très peu efficaces contre cet acarien.

Seuls ceux qui ont une action par évaporation seraient susceptibles d'agir contre l'acariose des trachées.

Une fois la maladie présente dans le rucher, l'apiculteur devra vivre avec et contrôler son développement à un niveau suffisamment bas pour qu'elle ne porte pas atteinte à la santé des colonies. La reine étant porteuse de l'acarien, un changement de la reine peut être envisagé, notamment pour les colonies affaiblies. Il est préconisé de détruire les colonies trop atteintes.

## **A RETENIR**

L'acariose des trachées est présente partout dans le monde. Elle est rarement diagnostiquée.

La maladie est particulièrement virulente chez les abeilles d'hiver qui vivent plus longtemps.

En hiver et au printemps, les colonies affaiblies par *Acarapis woodi* peuvent présenter un épisode sévère et brutal de dépopulation.

Nous vous invitons à déclarer au guichet OMAA tous les événements de santé que vous observez sur vos colonies.

Selon les signes présentés par les colonies et les abeilles, cette affection fera partie des hypothèses diagnostiques prises en compte par le vétérinaire de l'OMAA.

Ces informations sont utiles pour connaître les niveaux d'infestation des ruchers de la région, collecter des données pour les laboratoires de recherche et ainsi aider les apiculteurs à lutter contre cette maladie.

Pour en savoir plus sur l'Omaa, se référer à la page dédiée du site internet de la Plateforme nationale d'épidémiosurveillance en santé animale en cliquant ci-après [www.plateforme-esa.fr](http://www.plateforme-esa.fr)

## 2. Informations GDSA

### Les points de vigilance périodiques préconisés par le réseau GDS(A)

Thématique	Point de vigilance	Actions à mettre en place
<b>VARROA</b>	Préparation de son traitement estival	<i>Mettre en place des comptages pour adapter son calendrier de traitement selon l'infestation :</i>
		<i>-Seuils de Juin : Chûtes sur langes : &lt;3 varroas/jour, Varroas phorétiques : &lt;3 varroas/100 abeilles,</i>
		<i>-Seuils de Juillet : Chûtes sur langes : &lt;10 varroas/jour, Varroas phorétiques : &lt;3 varroas/100 abeilles,</i>
		<i>Si traitement avec arrêt de ponte artificiel (encagement, retrait de couvain...), marquer les reines,</i>
		<i>Si pas encore fait, se rapprocher de son GDSA pour commander ses médicaments* (respecter la rotation des molécules en fonction des traitements appliqués les années précédentes),</i>
<b>Frelon à pattes jaunes</b>		<b><u>RDV sur le site de GDS Bourgogne Franche-Comté</u></b>
<b>Eau &amp; Nourrissement</b>	Réserves	<i>Surveiller les réserves, possibles en cette période, en cas de disettes et compléter avec du sirop ou du candi si besoin (en absence de hausses),</i>
	Eau	<i>Assurer régulièrement l'apport en eau des colonies, surtout avec les fortes chaleurs !</i>

\*Attention, les campagnes de commande de médicaments peuvent être finalisées dans certains départements.

